Bouches-du-Rhône – ARLES – Ensemble canonial (bâtiments sud)

AUTEUR DU DOSSIER : Blandine JOURDAN, chargée d'études documentaires à la C.R.M.H.

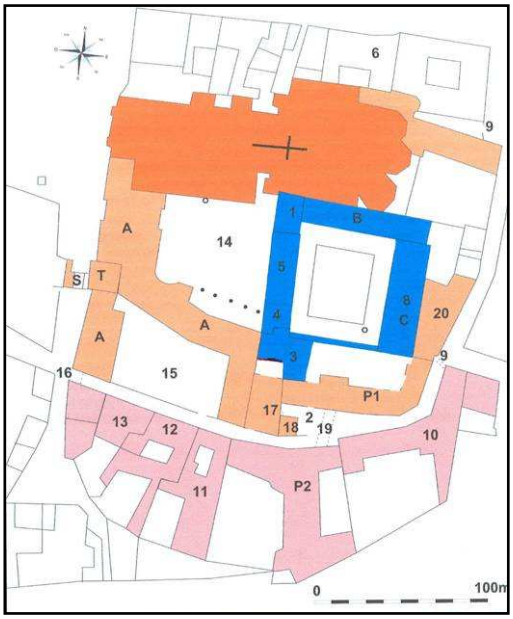

La cité épiscopale d'Arles, située au cœur du centre ancien, est encore très visible dans la trame urbaine d'aujourd'hui. Elle a fonctionné en tant que telle du milieu du Moyen Âge (à partir du 9ème siècle probablement) jusqu'en 1791.

La cathédrale Saint-Trophime, le cloître, les principaux bâtiments canoniaux (salle capitulaire, réfectoire, dortoir) et l'aile classique de l'archevêché, déjà classés, constituent le cœur du groupe épiscopal.

Les travaux de recherches des dernières décennies ont permis d'identifier d'autres éléments constitutifs de l'enclos canonial : le cellier, la maison des clercs et le porche des chanoines sont les éléments les plus remarquables.

Le quartier canonial était situé entre la cathédrale, le palais archiépiscopal et les ruines du théâtre, à l'intérieur du rempart de ville qui longeait l'actuelle rue du Cloître. Il s'ouvrait sur le parvis de la cathédrale Saint-Trophime par la porte St Etienne (démolie en 1810). L'ensemble canonial n'a pris sa forme définitive qu'après 1180 lorsque les chanoines acceptant la règle de St Augustin se dotèrent des services indispensables à la vie commune.

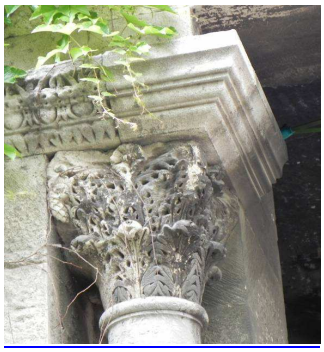

Le portail des chanoines, au sud du cloître, est contemporain de la première campagne de construction du cloître au 12ème siècle. Cet élément architectural majeur de l'enclos s'intègre dans un corps de porche construit au début du 13ème siècle, alors que le cloître était encore inachevé. Il forme corps avec la maison du Prévôt voisine.

Des bâtiments mitoyens sont également caractéristiques du fonctionnement du quartier canonial : le cellier (ou tinel) ouvert directement sur la rue a été construit peu avant 1340. Il était destiné à stocker la dîme des grains et des vins perçue par l'archevêque. Son étage fut occupé par le doyen des chanoines, ou capiscol, au 17ème siècle. La maison située à l'arrière, ouverte sur la cour du cloître, a été construite au 17ème siècle à l'emplacement des anciennes cuisines, pour loger les clercs.

Deux portes fermaient cet enclos, l'une au débouché de la place de la République, l'autre à l'angle du théâtre antique où un bel arc du 18ème , surplombant la rue du Cloître, en conserve le souvenir.